



CAHIER DES CHARGES

ODYSSEA ANTILLES SUSTAINABLE NAUTICAL AND CULTURAL BLUE ROUTES

Participation à la création « Smart outils » de promotion interactifs de valorisation des actions du programme « Odyssea® Antilles Sustainable Nautical and Cultural Blue Routes »

OCTOBRE 2019

N°2019/10/02-ODY

Le présent cahier des charges a pour objet de définir la prestation attendue de Martinique Développement pour la réalisation d'outils de communication dans le cadre du projet : « ODYSSEA ANTILLES SUSTAINABLE NAUTICAL AND CULTURAL BLUE ROUTES »

Martinique Développement

Outil opérationnel de la CTM au service des entreprises et de l'attractivité du territoire, Martinique Développement contribue depuis presque 40 ans à l'animation du territoire et à l'amélioration de l'environnement économique selon un objectif clairement défini, la compétitivité des entreprises martiniquaises.

Ses missions principales :

- Etre un partenaire de premier ordre de l'ensemble des acteurs économiques
- Accompagner à la création et au développement d'entreprise et d'emploi
- Promouvoir et mettre à disposition des réseaux d'experts
- Structurer des filières et des secteurs d'activités
- Anticiper et accompagner les mutations de l'offre territoriale
- Contribuer à l'évaluation des politiques publiques mises en œuvre

Association administrée par une assemblée générale composée de 29 membres, l'agence est présidée par Madame Marinette TORPILLE, également conseillère exécutive en charge du développement économique, de l'emploi et des aides aux entreprises.

1. Contexte

Le projet Odyssea® Antilles Sustainable Nautical and Cultural Blue Routes a été déposé dans le cadre du programme Interreg Caraïbes 2014-2020 :

- Axe 5 : Protéger et valoriser l'environnement naturel et culturel dans la Caraïbe
- OS 8 : Accroître l'attractivité touristique du territoire de coopération au travers de la mise en valeur conjointe de son patrimoine naturel et culturel

Le projet a été validé en mars 2018 et la convention FEDER a été signée en octobre 2018. Les partenaires ont 6 mois à compter de cette date pour transmettre un plan de communication à l'Autorité de gestion des fonds.

Le projet s'étend sur la période novembre 2017 - novembre 2020. Deux actions ont déjà été réalisées : le SMILE 2017 et le séminaire de lancement.

Les partenaires du projet sont les suivants :

- Les partenaires communautaires :
 - La Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud Martinique
 - Le Comité Martiniquais du Tourisme
 - Martinique Développement
 - La Ville du Marin - Martinique
- Les partenaires extra-communautaires :
 - L'Organisation des États de la Caraïbe Orientale
 - Le Ministère du Tourisme, de l'Information et de la Radiodiffusion de Sainte-Lucie
- Les partenaires associés :
 - La Collectivité Territoriale de Martinique
 - Le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) - Pôle Tourisme

2. Les conditions

- Le prestataire doit assurer la prestation du service selon les normes du modèle recommandé.
- Le prestataire devra répondre aux instructions ou directives émises par Martinique Développement, l'autorité compétente ou, à défaut, les instructions transmises par l'Assistance à Maîtrise d'ouvrage la Scic Odyssea® Tourisme et Croissance Bleue

3. La commande

Le prestataire devra fournir un descriptif et un prix pour les outils suivants :

1. Pour la création graphique, l'impression couleur et la fourniture d'un Roll up générique d'un format 100*200 cm (dans la proposition donner le prix pour 1 et pour 2 Roll up)
2. Pour la création graphique, l'impression couleur et la fourniture d'une oriflamme (drapeau voile) d'un format de 3 mètres de haut et d'une forme rectangulaire de la voile de 180*60 cm (dans la proposition donner le prix pour 1 et pour 2 oriflammes)
3. Pour la création, l'impression couleur et la fourniture d'une fiche de présentation d'un format A4 sur papier cartonné (dans la proposition donner le prix pour 20 et pour 40 fiches de présentation)

4. Le cadre de la mission

Dans le cadre de sa mission, le prestataire retenu devra s'engager à respecter les exigences établies par les réglementations régionales et communautaires en matière d'information et de publicité et chartre graphique de : Martinique Développement, du modèle européen Odyssea®, du projet Odyssea® Antilles Sustainable Nautical and Cultural Blue Routes et du programme de coopération INTERREG V CARAIBES 2014-2020.

5. Méthode

Chaque outil de communication devra être validé par Martinique Développement et l'Assistance à Maîtrise d'ouvrage la SCIC Odyssea® Tourisme et Croissance Bleue avant toute parution ou impressions.

6. Délais de rendu

Les délais de réalisation des différents outils de communication mentionnés au point 3 « commande », devront être réalisés dans un délai maximum de 7 jours à partir de la validation de la version finale et la remise du bon à produire de chaque outil de communication

7. Contacts

Le prestataire devra joindre sa proposition par mail au plus tard le 22 octobre 2019 à 12h00 aux adresses mails suivantes :

E-mail : yann.yala@martiniquedev.fr ; peggy.achelor@martiniquedev.fr

Dans cette proposition devra être mentionnée le descriptif et le devis détaillé.

Contact projet :

Martinique Développement

Immeuble Foyal 2000 Place Lafcadio Hearn, Rue Gouverneur Ponton 97200 Fort-de-France

Peggy-Ann LESAGE ACELOR -Yann YALA

Tel : 0596 73 45 81

Port. : 0696 11 9 649

E-mail : peggy.achelor@martiniquedev.fr, : yann.yala@martiniquedev.fr

8. Sélection des offres - Critères de jugement des offres

Les offres seront examinées au regard des critères suivants :

1. Les capacités techniques et professionnelles des candidats (les prestataires doivent présenter une réelle expérience et des références dans le domaine d'intervention envisagé) : 60 %
2. Le prix de la prestation : 40%